

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FEVRIER 2026

Convocation en date du 4 février 2026,

Nombre de délégués en exercice : 39

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : Mme Josiane BOUVIER

N° D2026010

**Objet : Marché de fourniture,
maintenance et vérification de
ponts bascules, de leurs
équipements et d'un logiciel de
pesage**

Nombre de membres	
En exercice	Votants
39	36
Pour	36
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU –
Patrick BOUVARD - Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN - Jonathan
GINDRE - Michel LEMAIRE - Mireille MORNAY - Bernard PERRET -
Benjamin RAQUIN - Jean Luc ROUX
CCPA : Elisabeth LAROCHE - Daniel MARTIN – Bernard GUERS –
Pascal PAIN – Jean-Marc RIGAUD
CCD : Isabelle DUBOIS – Christophe MONIER – Gérard BRANCHY
Audrey CHEVALIER
CCMP : Josiane BOUVIER – Claude CHARTON
3 CM : Andrée RACCURT – Jean Philippe FAVROT
CCBS : Jean Jacques BESSON - Philippe PLENARD – Daniel GRAS
RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés ayant donnés procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX - Jean Marc
THEVENET pouvoir à Yves CRISTIN
CCPA : André MOINGEON pouvoir à Daniel MARTIN - Vincent
MANCUSO pouvoir à Jean Marc RIGAUD - Frédéric TOSEL
pouvoir à Pascal PAIN
CCMP : Christine FRANCOIS pouvoir à Josiane BOUVIER

Absents :

3CM : Philippe BELAIR
HBA : Alain AUBOEUF
CCV : Guy DUPUIT

Pour rappel l'installation du pont de pesée sur le pôle de traitement et le logiciel de pesage faisait partie intégrante du Marché de Conception et de l'unité de valorisation des déchets par tri mécano-biologique/méthanisation-compostage. Compte-tenu de l'utilisation du pont pesée à la fois pour l'usine Ovade et pour le site d'enfouissement (ISDND, ISDI, ...), sa gestion relève de l'exploitation du pôle par Organom et non par l'attributaire du marché.

La mise en service de ce pont a été réalisée en même temps que celle de l'usine Ovade en 2016.

Depuis quelques années, des dysfonctionnements réguliers impactent la gestion du site. Le prestataire ne parvient pas à résoudre de façon pérenne ces problèmes récurrents et en outre ne répond pas à nos attentes en matière de délais d'intervention.

D'autres sites d'Organom sont également équipés de pont bascule et sont raccordés au logiciel de pesage actuel, ces équipements sont vétustes voire, pour le site de Vaux, non fonctionnel.

Par ailleurs le logiciel de pesage nécessite des évolutions pour répondre à l'obligation réglementaire de déclaration des déchets sur le site Track déchets

Aussi un nouveau marché de Fourniture, maintenance et vérification de ponts bascules et de leurs équipements et d'un logiciel de pesée vient d'être lancé.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, elle est soumise aux dispositions des articles R.2124-1, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 de la commande publique.

Ce marché est composé de 2 tranches fermes, l'une pour l'installation de nouveaux équipements et la seconde pour la réalisation de vérifications, révisions et maintenances et de 9 tranches optionnelles. Et pour la maintenance curative, le marché comporte une partie à bons de commande avec un bordereau des prix unitaires et forfaitaires.

Une part des prix sera ferme et actualisable et l'autre part révisable annuellement.

TRANCHE FERME 1	Installation de nouveaux équipements de pesage sur le pôle de La Tienne et sur le site de La Boisse Installation initiale du logiciel de pesage sur le pôle de La Tienne et sur le site de La Boisse
TRANCHE FERME 2	Réalisation d'une vérification périodique annuelle sur les ponts et d'une révision périodique tous les 2 ans sur le pôle de La Tienne, sur le site de La Boisse, du Crocu, Maintenance annuelle des équipements de pesage et des équipements annexes sur le pôle de La Tienne, les sites de La Boisse et du Crocu Maintenance annuelle du logiciel de pesage
Tranche optionnelle 1	Changement de la chaîne de mesure sur le site de Crocu
Tranche optionnelle 2	Changement du pont bascule sur le site de Crocu
Tranche optionnelle 3	Maçonnerie complémentaire sur le site de Crocu
Tranche optionnelle 4	Changement du pont bascule sur le site de La Boisse
Tranche optionnelle 5	Maçonnerie complémentaire sur le site de La Boisse
Tranche optionnelle 6	Changement du pont bascule sur le site de Vaux
Tranche optionnelle 7	Maçonnerie complémentaire sur le site de Vaux

Tranche optionnelle 8	Réalisation d'une vérification périodique annuelle et d'une vérification périodique tous les 2 ans sur le site de Vaux
Tranche optionnelle 9	Maintenance annuelle des équipements de pesage sur le site de Vaux

Ce marché d'une durée de 6 ans est estimé à 410 000 € HT dont environ 230 000 € HT seront affectés en dépenses d'investissement et le reste en dépenses de fonctionnement.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	35.0 %
2-Valeur technique	55.0 %
2.1- moyens humains dédiés et organisation proposée / gestion de la maintenance curative du pesage et du logiciel et des interactions entre les deux	5.0 %
2.2- matériel dédié (petit matériel d'intervention / charges étalon / véhicules / engins, préciser si location ou achat)	3.0 %
2.3- caractéristiques du matériel proposé (pont-bascule, chaîne de mesure et équipements annexes)	10.0%
2.4- méthodologie pour la mise en place de nouveaux équipements et du logiciel (TF 1 / tranches optionnelles 1 à 7) : méthodologie globale, mesures prises pour minimiser le temps d'indisponibilité du pesage sur les sites, engagement sur un temps d'indisponibilité moindre, sécurité...	9.0%
2.5- Contenu des prestations de vérification et de la maintenance préventive du pesage et du logiciel	4.0%
2.6 -Contenu des prestations de maintenance curative du pesage et du logiciel	4.0%
2.7- Caractéristiques du logiciel : architecture envisagée et mode de gestion des licences	3.0%
2.8- Caractéristiques du logiciel : la sécurité	3.0%
2.9- Fonctionnalités du logiciel y compris les statistiques	12.0%
2.10- Possibilités d'interaction du logiciel avec les équipements extérieurs ou logiciels sur le site de La Tienne	2.0%
3- Valeur environnementale	10.0%
3.1 - Garantie de l'ensemble	4.0%
3.2 - Garantie sur les capteurs	3.0%
3.3 - Garantie des ponts	3.0%

Vu le Code de La Commande publique,

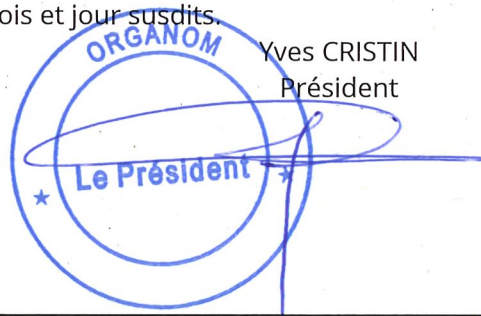
Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer le marché à venir pour la Fourniture, maintenance et vérification de ponts bascules, de leurs équipements et d'un logiciel de pesage tel que détaillé ci-dessus, pour une durée de 6 ans après attribution par la Commission d'Appel d'Offres

AUTORISE le Président à prendre toute décision concernant l'exécution de ce marché et des avenants éventuels, après avis de la CAO le cas échéant, sous réserve du budget.

Fait à Viriat, les an, mois et jour susdits.

Yves CRISTIN
Président



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Lyon. La saisine peut se faire par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant Monsieur le Président, suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse du Syndicat, soit deux mois après l'introduction d'un recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.